

**Communiqué de presse du 14 novembre 2005**

**ALERTE : L'ACCES AUX SOINS EST DE PLUS EN PLUS DIFFICILE  
Halte à la casse de la protection sociale  
Pour un véritable système public de santé**

**Se soigner est pour un grand nombre de citoyens un parcours du combattant aggravé par la loi de Réforme de l'Assurance maladie et les mesures de plus en plus restrictives prises au niveau de l'Aide Médicale Etat (décrets parus cet été) et de la CMU :**

Le SMG dénonce la nouvelle atteinte à l'accès aux soins contenue dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2006 : modification du calcul des ressources (forfait logement) qui aboutirait au rejet d'une partie des nouveaux demandeurs.

**Se soigner correctement, si on n'a pas les moyens de se payer une couverture complémentaire, est devenu impossible en raison de la baisse de la prise en charge par l'Assurance maladie :**

- Suppression de la prise en charge à 100 % des actes pré et post-opératoires, forfait de 1 euro à la charge des patients, restriction dans l'octroi du droit à la prise en charge à 100 % pour les Affections de longue durée.
- Hausse des tarifs médicaux : le reste à la charge du patient pour un avis de spécialiste était de 7,5 euros avant la nouvelle convention et de 12 euros depuis.
- Projets pour 2006 de hausse du forfait hospitalier à 15 euros, de mise en place d'un forfait de 18 euros sur les actes techniques lourds, de baisse du taux de remboursement pour les actes hors parcours de soin...

Les couvertures complémentaires coûtent de plus en plus cher ; l'aide à l'achat d'une couverture complémentaire, pour les personnes dont les revenus ne dépassent pas 15 % du seuil de la CMU (seuil de CMU : 587 euros), ne couvre qu'une petite partie du coût de la complémentaire : soit 150 à 200 euros pour les moins de 50 ans, alors que le coût moyen de la complémentaire est de 600 euros par an pour une personne.

**Se soigner correctement est devenu plus difficile même avec une couverture complémentaire :**

- Difficultés de plus en plus grandes d'accès au tiers payant obligeant les patients à avancer l'argent (suppression du médecin référent, restriction de tiers payant par certaines caisses d'Assurance maladie).
- Difficultés à trouver des médecins spécialistes qui ne pratiquent pas de dépassements d'honoraires.
- Multiplication des dépassements d'honoraires autorisés, « dépassements exceptionnels » qui deviennent la règle en particulier à Paris même pour les généralistes.
- Manque de moyens du secteur hospitalier public pour répondre aux demandes de consultations et d'hospitalisations en urgences avec renvoi sur le secteur privé.

**Cette inégalité d'accès aux soins, s'ajoute aux inégalités de conditions de vie, logement, travail pour aboutir au constat des inégalités sociales de santé.**

**Cette évolution n'est pas inéluctable, seule la mobilisation de tous, soignants et usagers, permettra de stopper la privatisation progressive de notre système de soins.**

**C'est dans cet esprit et dans la continuité des luttes déjà engagées que le SMG soutient la manifestation du 19 novembre à Paris à l'appel de la Fédération nationale des collectifs de défense et de développement des services publics.**

**Contacts**

Docteur Marie Kayser : 06 86 55 80 02